Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 77 (1980)
Heft: 3

Rubrik: Communiqués ; Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communiqués

SOCIÉTÉ D'APICULTURE AJOIE ET CLOS-DU-DOUBS

Un cours d'élevage sera donné pendant la saison apicole 1980, en 5 séances.

Première séance: 9 mars 1980, à 9 heures, à l'Hôtel du Simplon, à Porrentruy, pour le groupe d'élevage ainsi que pour les apiculteurs désirant faire de l'élevage sur la base de reines sélectionnées et avoir recours à la station de fécondation.

Le responsable: M. Alfred Gerber, moniteur S.A.R., Creugenat 25, **2900 Porrentruy.**

A. Gerber

ASSOCIATION ROMANDE DES APICULTEURS ÉLEVEURS

L'Association romande des apiculteurs éleveurs (A.R.A.E.) réunie en assemblée générale le **27 octobre 1979, à Lausanne,** a fixé les prix minimum suivants à respecter pour les reines et nucléis en **1980:**

reines du rucher, prix conseillé: **25.—**
reines de station: **35.—**
nucléi d'hivernage jusqu'au 31 mai: **30.—** le cadre de couvain + la reine
nucléi d'été dès le 1er juin: **25.—** le cadre de couvain + la reine

Le comité

Comptes rendus

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

L'assemblée est ouverte à 14 h. 15 par M. Macherel, président, qui salue tous les membres présents. Un souhait de bienvenue tout particulier aux membres d'honneur, aux présidents des sections de la Broye, de la Gruyère et du Lac français, M. Georges Fragnière, administrateur de la S.A.R., M. Menoud, rédacteur de l'«Agri-Journal». Mais notre assemblée est rehaussée par la présence de MM. Adrien Paroz et Georges Chassot, respectivement président de la S.A.R. et président de notre fédération cantonale. Leur présence est saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est approuvé à l'unanimité. La lecture des comptes nous dévoile une situation ascendante dont chacun se réjouit. Les vérificateurs se plaisent à relever la parfaite tenue des comptes, avec remerciements à son auteur.

Dans son rapport, M. Macherel tente de tirer un bilan de ce que nous avons fait et de ce que nous avons omis de faire. Les séances et réunions de ruchers se sont déroulées sur un rythme très soutenu. Relevons au passage le cours pour débu-

tants, la traditionnelle réunion de Coppi, la soirée annuelle et les séances mensuelles d'hiver qui sont bien fréquentées. Au passif de notre bilan, mentionnons peut-être que nos soirées d'hiver auraient pu être occupées à un souci de recherche, de savoir, à fouiller dans notre bibliothèque où il y a quantité de choses à découvrir. Pour terminer, il remercie tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué au maintien de la vie dans notre société.

L'inspecteur des ruchers, M. Armand Rossier, nous signale, non sans satisfaction, que l'état sanitaire de notre district est considéré comme très bon. Tous les bans sont levés. M. Rossier se sépare de son suppléant, M. Léon Allamann, auquel il adresse ses remerciements et vœux pour une bonne retraite. Il termine en nous donnant quelques formules magiques afin d'obtenir un rucher sain. M. Léonard Schorderet, nouvel inspecteur, trouve son travail très passionnant et se montre entièrement disposé à se mettre au service des apiculteurs.

On découvre le rapport du contrôle des miels au travers de conseils sur l'extraction, la qualité, la propreté et la conservation de ce précieux nectar.

Notre station de Coppi n'est pas restée inactive, ce dont témoigne son responsable, M. Casimir Clément. 427 ruchettes ont été placées en station. Le système de «boîtes aux lettres» fonctionne bien.

Divers

Notre président se plaît à ouvrir les feux en relevant, en quelques mots bien pensés, les mérites de notre inspecteur des ruchers, M. Léon Allamann. Depuis 17 ans, il parcourait nos routes à vélo (il avait depuis longtemps le sens de l'économie d'énergie), distribuant ses conseils avec une grande conscience professionnelle. Membre de notre société, membre du comité de l'Abeille fribourgeoise, il a droit à toute notre admiration. Notre président lui remet le diplôme de membre d'honneur accompagné d'un cadeau. M. Allamann peut difficilement cacher son émotion, ce geste le touche profondément. Il avoue que sa tâche n'a pas toujours été facile, mais, cependant, il a toujours essayé de venir trouver les apiculteurs en ami.

M. Adrien Paroz nous apporte le salut du comité de la S.A.R., félicite notre nouveau membre d'honneur qui ne s'est jamais mis en évidence, mais était toujours prêt à travailler. Il relève aussi l'efficacité de la Centrale romande des miels pour qui M. Allamann s'est dévoué pendant 25 années, permettant ainsi de maintenir le marché du miel à un bon niveau. Il rappelle les fêtes qui se sont déroulées en 1979, comme le centenaire du journal, le congrès Apimondia à Athènes, qui ont donné l'occasion de fraterniser et de se trouver en famille. Il remercie M. Macherel de l'avoir invité à participer au déroulement de notre assemblée annuelle et incite les vétérans à assister à l'assemblée de la S.A.R. M. Ekert, représentant la société du Lac français, une société qui se réveille, remercie la société de Marly, qui lui prête un conseiller apicole, et est heureux de collaborer avec nous. Il en est de même pour M. Dougoud, président de la Broye. Quant à M. Jaquet, de la section de la Gruyère, il sait qu'à Marly il y a quelque chose à butiner et le nectar semble lui convenir. M. Georges Fragnière a rarement vu se dérouler une assemblée de section avec autant de présidents, signe d'un intérêt tout particulier et d'une saine vitalité. Il nous signale aussi que si la Centrale romande des miels est dissoute, tout n'est pas perdu puisque l'UCAR (Union des coopératives agricoles romandes) a pris la relève. Il nous rappelle aussi que le rucher de Grangeneuve est à disposition du Liebefeld pour des essais, des conseillers apicoles pour des cours et des sections pour des visites.

M. Fernand Pasquier félicite et remercie M. Allamann qui est en fait son père spirituel, car sans lui il ne serait jamais devenu apiculteur ; compliments et longue retraite.

M. Georges Chassot, président cantonal, assiste avec plaisir à nos débats. Il ne veut pas concurrencer les techniciens mais s'inquiète, comme ami de la nature, de voir autour de lui ce qui se passe. On coupe les chatons, on détruit les haies, on saccage la nature, notre patrimoine, alors qu'il est grand temps de le sauver. Les scientifiques maîtrisent la transmission de la vie, mais que nous réserve l'an 2000 ? Le progrès fait peur aux amis de la nature. Ah ! vraiment du tout grand art.

Heureux président de cette assemblée, M. Macherel met fin aux délibérations de cet après-midi en remerciant la nombreuse assistance ainsi que les invités de marque, et souhaite à tous une bonne année apicole.

Gaston Horner

SOCIÉTÉ D'APICULTURE ERGUEL & PRÉVÔTÉ

Assemblée générale

Plus de 80 membres de la Société d'apiculture Erguel-Prévôté ont pris part, récemment, à l'assemblée qui se déroulait à l'Hôtel de la Couronne, à Sonceboz. Parmi eux, on a pu saluer le président d'honneur, tandis que MM. Henry Ribaut, Jacques Gyger, Jean Amstutz et Paul Bandelier étaient excusés.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, rédigé à la perfection par le secrétaire, M. Paul Aeschlimann, a été accepté avec remerciements à son auteur.

Après un hommage aux membres disparus durant l'exercice écoulé, on a enregistré une démission, celle de M. Gottfried Mettler, pour cessation d'activité apicole, et huit admissions.

Dans son rapport, le président, M. Girod, relut à l'assemblée quelques lignes du procès-verbal de 1890, date de la fondation de la société, qui ne comptait à l'époque que 23 membres. La naissance de ce groupement allait signifier le début de la promotion de l'apiculture dans les vallées de Moutier et de Saint-Imier.

M. Girod exprima alors sa reconnaissance au comité pour son étroite et précieuse collaboration, aux commissaires et inspecteurs pour le grand travail fourni tout au long de la saison, ainsi qu'aux trois conseillers apicoles qui ont suivi les cours de Grangeneuve et Liebefeld. Des remerciements furent également adressés au moniteur éleveur de la société et à son épouse, qui consacrent beaucoup de leur temps à l'organisation de cours d'élevage.

Avant de clore son rapport, le président rappela encore les beaux moments passés lors des deux visites de ruchers.

Le caissier, M. Bangerter, donna ensuite connaissance de l'état des finances. Les comptes, qui bouclent avec un très modeste bénéfice, furent acceptés avec les remerciements d'usage à leur auteur. L'assemblée a d'autre part consenti à une légère augmentation des cotisations, qui passent de 22 à 25 francs.

Les inspecteurs donnèrent connaissance à l'assemblée de l'état sanitaire des ruchers de la région. Pour M. Houriet, de Mont-Soleil, le rapport du district de Saint-Imier est satisfaisant, excepté une légère infection à Sonceboz. Le district de Moutier, inspecté par M. Aeschlimann, présente un visage moins réjouissant. Au début 1979, des cas de loque américaine ont en effet été signalés à Tavannes et à Chaindon. Le village de Perrefitte est encore sous la loi du ban pour une infection de loque européenne. M. P. Aeschlimann est cependant confiant, bien qu'il ait dû

rendre les membres attentifs au danger de l'importation de reines ou de matériel apicole. La varroase sévit en effet dans certains pays voisins. Un appel fut encore lancé afin de trouver un, voire deux inspecteurs pour seconder le commissaire.

M. Aeschlimann, moniteur, donna ensuite un condensé de ce qui a été organisé en 1979. Le conseiller apicole, M. Schneeberger, présenta quant à lui un aperçu des cours prévus pour la saison 1980.

Au chapitre des nominations, M. Zbinden a été désigné pour siéger au comité, suite à la démission de M. Bandelier.

Parmi les activités prévues pour 1980, relevons trois cours de vulgarisation.

Distinctions

Ont été félicités, pour 40 ans de sociétariat: MM. Ernest Hofer, Henri Girardin, Henri Ribaut, Willy Gasser, Marcel Linder, Ernest Zurcher et Paul Hauesler; pour 25 ans: Mme veuve Paul Habegger, MM. Werner Schaer, Daniel Klopfenstein, Samuel Habegger, Raymond Pellaton et Jean Kaltenrieder.

Après les divers, où la proposition d'un cliché à coller sur les boîtes de miel a été faite par le président, M. P. Aeschlimann, commissaire des ruchers pour le Jura bernois, présenta un film sur le monde des abeilles, ainsi que des clichés sur la varroase.

CANDI MELLIFÈRE BAILLOD

Un merveilleux développement printanier, nourrissement stimulant par excellence, fabriqué avec du pur sucre et miel du Jura. Un essai et vous en serez enchantés. Nombreuses références. Blocs ronds 8-9-3 cm. Plaques 28-10-2 cm, ou en cadre D.B. 3,500 kg, suisse 2,500 kg environ. Envoi dans toute la suisse. Paiement par CCP.

P. PARATTE, apiculteur, Grandes-Crosettes 15
2300 La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 62 56.

A VENDRE: 125 cadres Dadant blatt neufs, montés, Fr. 1.80 pièce.

ACHÈTE: un maturateur 100 ou 200 kg.

Jean-Pierre CALAME, Côte 112, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 40 51

A VENDRE, pour raison d'âge, un rucher pavillon comprenant 40 ruches Burki, peuplées, race carniol.

Près Fribourg. Tél. (037) 26 21 35